

un fils âgé de treize ans, TCHENG, qui devait être le grand empereur TS'IN CHE HOUANG TI.

Ts'in Che  
Houang Ti.

Après la longue lignée de princes de Tcheou, la plupart insignifiants ou ne se signalant que par leurs débauches ou leurs cruautés, dont la souveraineté depuis longtemps affaiblie disparaît enfin devant l'étoile grandissante des Ts'in, la figure de CHE HOUANG TI apparaît dans un relief puissant à côté des silhouettes falotes de ses prédécesseurs. Il a une volonté, des idées personnelles; il est profondément original, tellement original que les Chinois ne le reconnaissent qu'avec répugnance pour un des souverains qui ont gouverné leur pays. Il y avait dans l'Empire, en dehors des Chinois établis d'abord sur les bords du Fleuve Jaune, des races dont quelques-unes ont disparu, se mêlant les unes aux autres, fondues parfois dans la masse du peuple prédominant, mais il en existe encore peut-être aujourd'hui dans quelques-unes de ces hordes qui, par leur aspect physique, leurs coutumes, leur langue, conservent leurs caractères distinctifs. Le sol de l'Empire était habité par de nombreuses tribus et les Chinois n'en formaient que la plus importante. La nation n'existait pas : elle fut créée par Che Houang Ti; quelque éphémère qu'ait été la durée de sa dynastie, elle n'en a pas moins donné à la Chine son unité; d'un assemblage de peuplades, il a fait un peuple; il est le véritable fondateur de l'Empire chinois : ses prédécesseurs n'ont été que des chefs de clans plus ou moins considérables : lui seul a été véritablement empereur. Il y a du Louis XI et du Richelieu en lui; il brisa la féodalité et la puissance des seigneurs en supprimant les anciennes principautés qui ont causé la faiblesse des Tcheou et dans un nivellement général de l'administration du pays, il transforme ces états quasi-indépendants, au milieu desquels l'empereur n'est que le *primus inter pares*, ces états à côté de l'État et non partie intégrante de l'État, en une série de territoires (*kiun*), donnant au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère un exemple qui sera suivi par nous lorsqu'à la Révolution, nos provinces sont découpées en départements. Il a le sentiment de la grandeur du pays; après en avoir